

SYNTHÈSE DU MILLÉSIME 2020





S O M M A I R E

Synthèse du

MILLÉSIME 2020

04

CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME

08

CONTRAINTE HYDRIQUE

10

BILAN PHYTOSANITAIRE

12

CYCLE VÉGÉTATIF

14

MATURITÉ

18

COMPARAISON DE MILLÉSIMES

22

CONCLUSION

23

SITUATION ÉCONOMIQUE

LES CONDITIONS

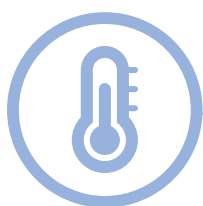
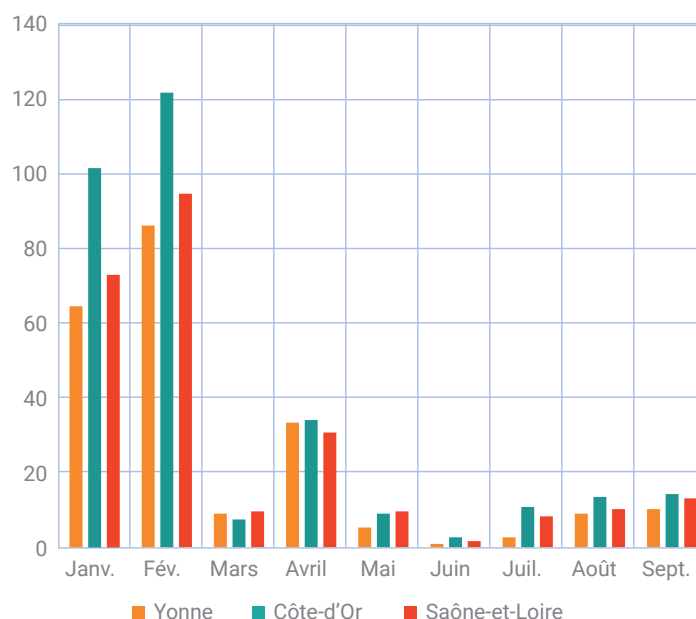
CLIMATIQUES

DU MILLÉSIME

■ LES TEMPÉRATURES

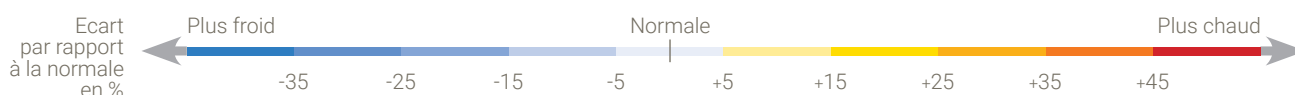
Après un mois de janvier plus doux que la normale (+ 1,9 °C en moyenne), février bat des records de chaleur : + 3,7 °C en moyenne. Le mois de mars est légèrement supérieur à la normale en moyenne (+ 0,6 °C) mais avec des disparités selon les départements : + 0,3 °C en Côte-d'Or, + 0,6 °C en Saône-et-Loire et + 1,1 °C dans l'Yonne. Avril est à l'image de février : + 3,5 °C supplémentaires par rapport à la normale. Mai est légèrement plus doux (+ 1,3 °C) et juin relativement conforme. Si juillet présente un excès de + 0,74 °C, août et septembre sont presque à + 2 °C. Une période caniculaire intervient du 6 au 13 août, encadrée par deux pics de chaleur. Au final, sur la période de janvier à septembre, les températures auront été supérieures de + 1,8 °C en moyenne, avec l'existence d'un gradient Nord-Sud : + 1,4 °C pour l'Yonne, + 1,6 °C pour la Côte-d'Or et + 2,3 °C pour la Saône-et-Loire.

Écart à la normale (%)



Températures moyennes mensuelles (°C)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT
Auxerre	5,8	8,2	8,4	14,0	15,3	17,7	20,7	21,8	18,0
Chablis	5,5	7,9	8,1	13,7	15,4	17,5	20,9	21,5	17,2
Dijon	4,0	7,3	7,7	13,5	15,6	18,2	22,5	22,7	18,3
Beaune	3,8	7,1	7,8	13,9	16,0	18,1	22,0	22,1	18,1
Rully	4,1	7,5	7,9	14,2	16,5	18,8	23,0	23,0	19,0
Mâcon	4,8	8,0	8,6	14,2	16,6	18,9	22,9	22,8	19,0



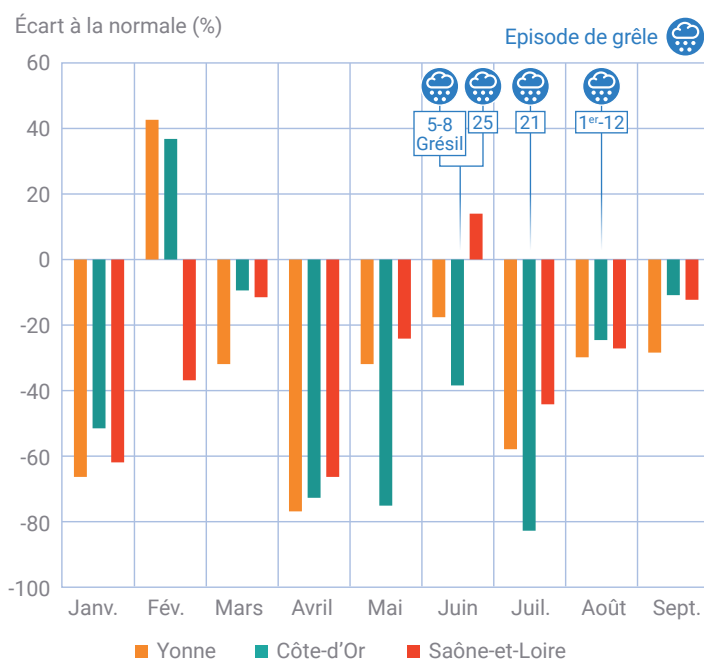
Source : Climéo / Météo France



LES PRÉCIPITATIONS

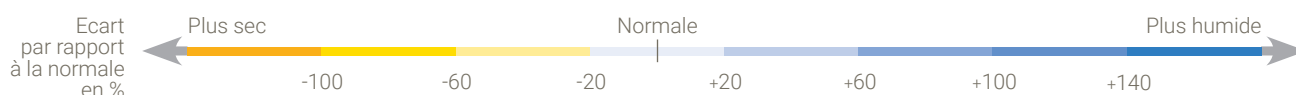
Hormis quelques mois ou quelques secteurs excédentaires, 2020 se caractérise par un manque récurrent de précipitations, notamment au printemps et surtout en été, plus particulièrement en juillet. Les précipitations d'août ont été globalement orageuses, apportant des cumuls très variables au sein des différents secteurs de chaque département. C'est sans conteste la Côte-d'Or qui aura le plus souffert de ce manque de précipitations (- 62 %), suivie par l'Yonne (- 41 %) puis la Saône-et-Loire (- 28 %).

Côté aléas, quelques chutes de grésil ou de grêle sont survenues au printemps et en été. Des dégâts sont notés lors de l'épisode du 01/08 à Nuits-Saint-Georges et, dans une moindre mesure, dans le Sud Mâconnais (Davayé, Prissé). Un autre épisode intervient le 12/08 dans l'Yonne (Nord-Est de Bérù, plateau de Beine notamment), avec des dégâts très localisés mais parfois importants.



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT
Auxerre	19	68	33	13	48	50	23	41	43
Chablis	34	108	59	16	67	69	13	62	76
Dijon	28	60	43	16	22	42	11	45	58
Beaune	27	71	60	23	66	60	7	41	50
Rully	36	60	54	30	61	62	12	28	47
Mâcon	23	33	43	25	67	86	39	52	70



Source : Climéo / Météo France

LES CONDITIONS

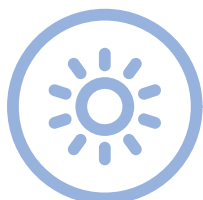
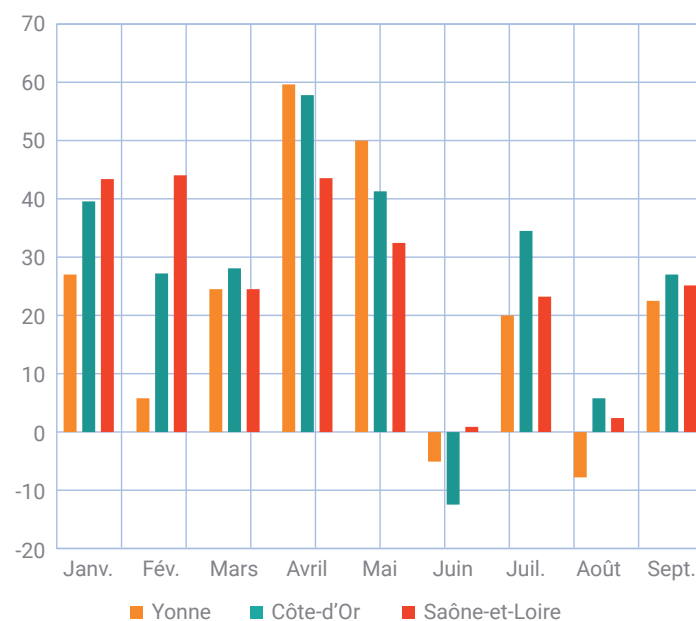
CLIMATIQUES

DU MILLÉSIME

■ L'INSOLATION

L'insolation est excédentaire sur la plupart des mois, hormis en juin dans l'Yonne et en Côte-d'Or, puis en août dans l'Yonne. L'excédent est de + 15 % dans l'Yonne et + 27 % dans les deux autres départements.

Écart à la normale (%)



Insolation mensuelle (h)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	81	91	174	279	300	205	280	206	215
Dijon	89	119	193	291	299	210	333	248	229
Mâcon	89	132	193	261	282	247	330	248	233



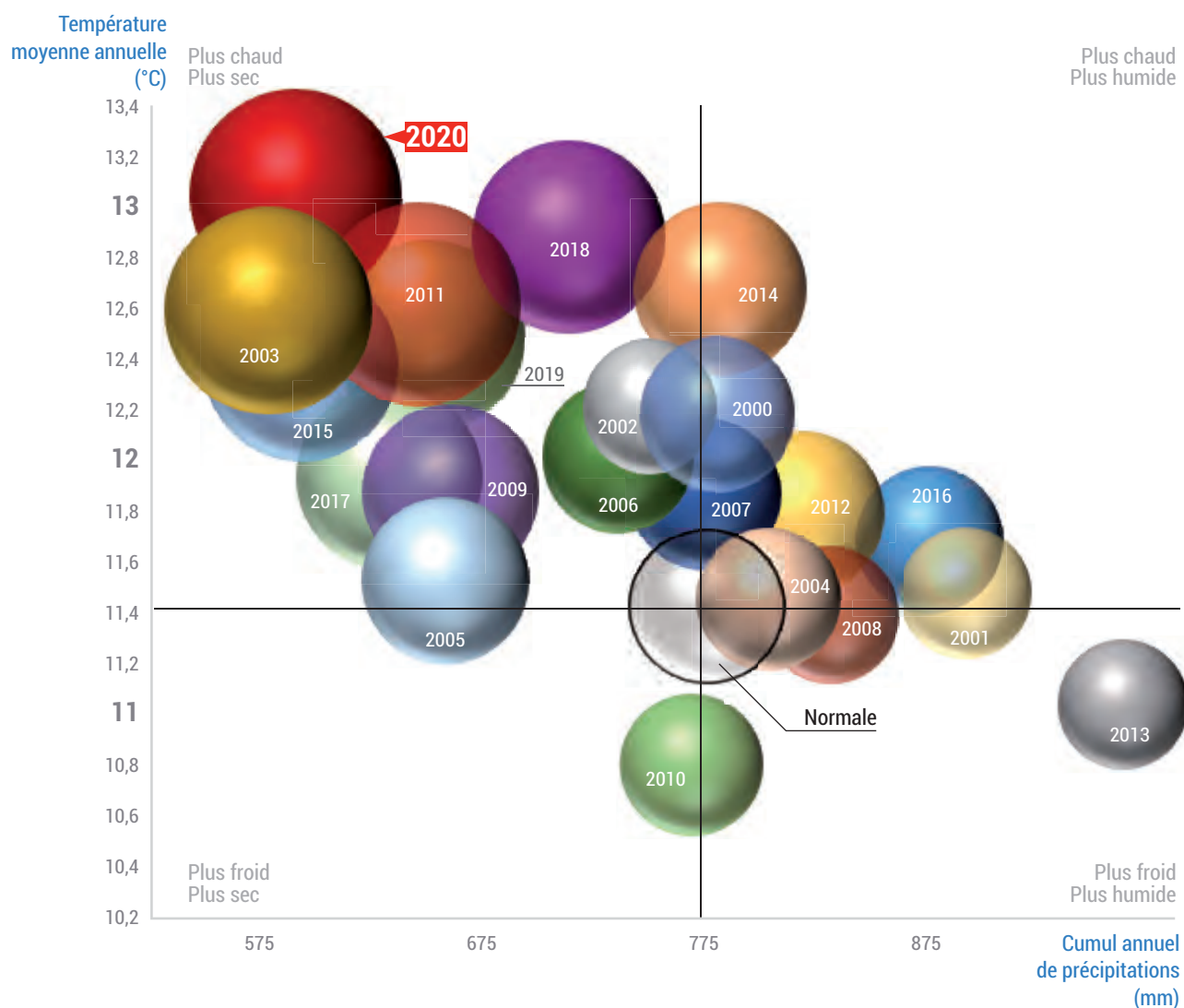
Source : Climéo / Météo France



■ COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

2020 est sans conteste l'année la plus chaude depuis le début du siècle, voire depuis le XX^e siècle.

Côté précipitations et insolation, les valeurs de 2020 sont proches de 2003, sans toutefois les atteindre.



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

Source : Climéo / Météo France

La prédominance de températures supérieures, voire très supérieures, aux normales, couplée à des précipitations majoritairement déficitaires, a induit des phénomènes de stress hydriques, plus ou moins marqués selon les secteurs.

L'évaluation du stress hydrique de la plante peut être faite grâce à une analyse des isotopes ^{12}C et ^{13}C du carbone composant la matière organique : $\delta^{13}\text{C}$ (prononcé « delta C13 »).

Au cours de la photosynthèse, le ^{12}C est privilégié au détriment du ^{13}C . Les composés produits, notamment les sucres, vont être enrichis en ^{12}C .

En cas de contrainte hydrique (= fermeture des stomates de la plante pour limiter la transpiration), la plante va absorber plus de ^{13}C . Les composés produits vont comporter une quantité plus importante de ^{13}C .

La mesure du rapport isotopique $^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ ou $\delta^{13}\text{C}$ sur moût permet de rendre compte de l'efficacité de l'utilisation de l'eau par la plante.

Par contre, c'est une méthode dite intégrative de la contrainte hydrique, sur la période véraison – maturation, c'est-à-dire que l'on sait qu'il y a eu contrainte hydrique, mais on ne sait pas à quel moment elle est survenue. Cette mesure est exprimée en ‰ et des valeurs de plus en plus négatives indiquent un enrichissement en ^{12}C , donc une diminution de la contrainte.

Les cartes ci-contre présentent les résultats des mêmes parcelles en 2019 et 2020.

On observe en 2020 une augmentation du nombre de parcelles en contraintes hydriques faibles à sévères (points jaunes et oranges) par rapport à 2019. Seul le Chablisien a connu, en 2020, des contraintes globalement plus faibles qu'en 2019, en raison de précipitations conformes à la normale au mois d'août.

Une contrainte modérée est favorable à la qualité des raisins et donc des vins, principalement sur cépages noirs, car elle permet de favoriser des métabolites secondaires et notamment la synthèse des composés phénoliques, ce qui est le cas pour 2020 (Cf. page 20).

Par contre, une contrainte sévère peut provoquer des dysfonctionnements de la plante et aboutir à un blocage de la maturation qui peut être irréversible.

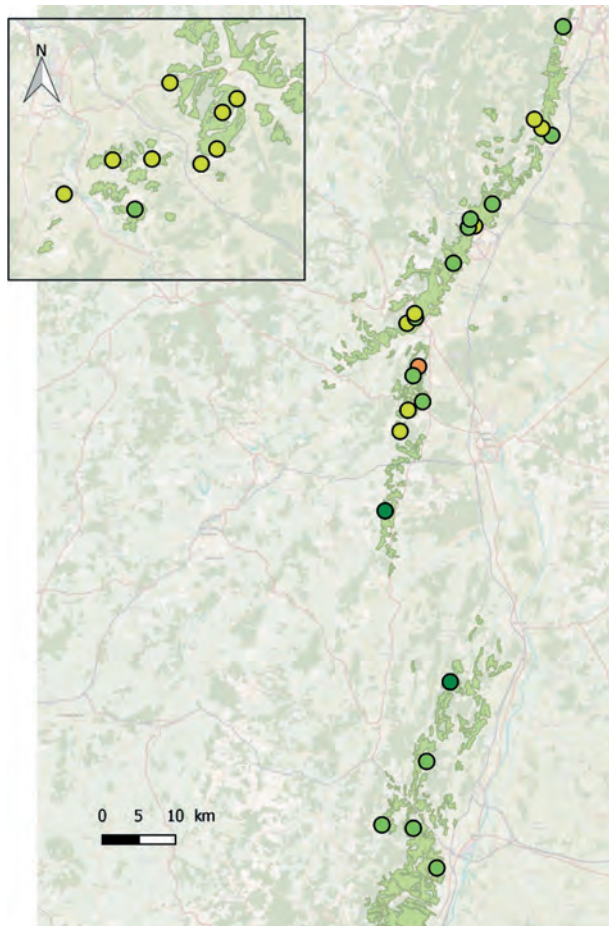
L'échelle de contrainte utilisée a été établie pour les cépages bordelais et il n'existe pas, à ce jour, d'échelle spécifique à la Bourgogne.

Néanmoins, même sans échelle spécifique, on observe bien une augmentation de la contrainte hydrique en 2020 par rapport à 2019.





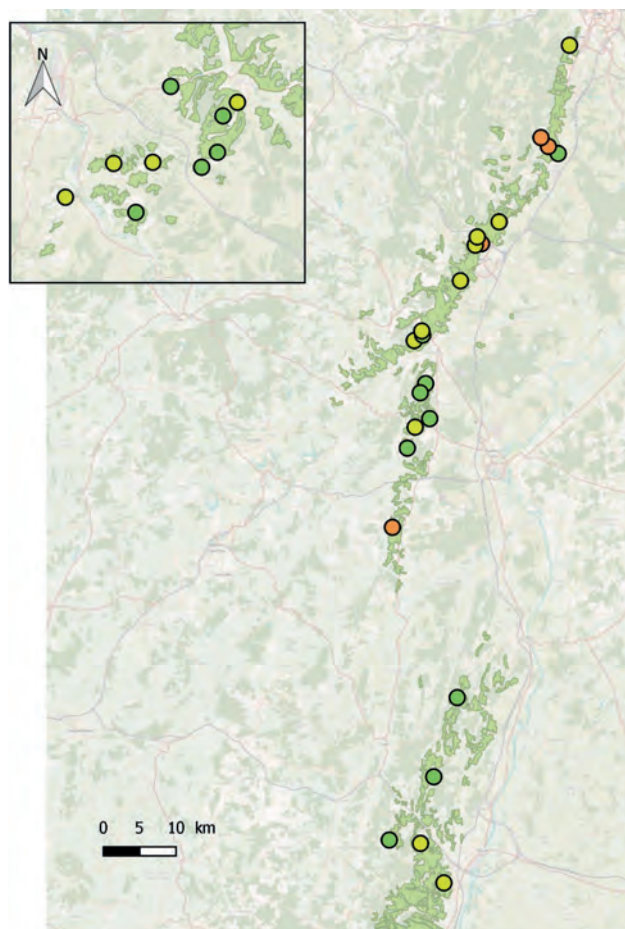
2019



Échelle de contrainte hydrique

- -28.0 à -26.0 Pas de contrainte
- -26.0 à -24.5 Contrainte faible
- -24.5 à -23.0 Contrainte faible à modérée
- -23.5 à -21.5 Contrainte modérée à sévère
- -21.5 à -20.0 Contrainte sévère

2020



LE BILAN PHYTOSANITAIRE

MALADIES

Mildiou	Pression		Quelques rares taches sur feuilles à la mi-juin. Situation très saine.
	Fréquence		
	Intensité		
Oïdium	Pression		Dynamique tardive à partir de fin juin / début juillet, avec une augmentation de la fréquence des parcelles touchées, jusqu'à la récolte. Toutefois, l'intensité des dégâts, notamment sur grappes, reste en moyenne modérée.
	Fréquence		
	Intensité		
Black Rot	Pression		Conditions météorologiques défavorables à son développement. Aucun symptôme.
	Fréquence		
	Intensité		
Botrytis	Pression		Situation exceptionnellement saine.
	Fréquence		
	Intensité		
Maladies du Bois	Pression		Expression faible à moyenne, selon les départements.
	Fréquence		
	Intensité		
Excoriose	Pression		Très rares symptômes.
	Fréquence		
	Intensité		
Flavescence Dorée et Bois Noir	Pression		Flavescence Dorée : aucun cas positif dans l'Yonne. 2 communes, dont une nouvelle, en Côte-d'Or et 36 communes en Saône-et-Loire, dont 9 nouvelles. En augmentation. Très fréquents cas de Bois Noir.
	Fréquence		
	Intensité		
Court-noué Enroulement	Fréquence		Court-noué très présent. Faible présence d'enroulement.
	Intensité		

Pression : synthèse de la fréquence et de l'intensité
Fréquence : nombre de pieds ou de parcelles touchés
Intensité : quantité de dégâts par pied ou par parcelle



RAVAGEURS

Vers de la grappe	Pression		Vols et pontes faibles sur les deux générations. Peu ou pas de dégâts. À noter le retour d'Eudémis, qui semble trouver des conditions favorables à son développement, notamment en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.
	Fréquence		
	Dégâts		
Araignées rouges	Pression		Infestations importantes dans le secteur de Lugny.
	Fréquence		
	Dégâts		
Pyrale	Pression		Présence anecdotique.
	Fréquence		
	Dégâts		
Mange-bourgeons	Pression		Dégâts très limités en relation avec l'avancée rapide des stades phénologiques.
	Fréquence		
	Dégâts		
Cicadelle Verte	Pression		Présence rare.
	Fréquence		
	Dégâts		
Cochenilles	Pression		Infestations ponctuelles en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire dans quelques parcelles.
	Fréquence		
	Dégâts		

ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES

Pression		Carences induites en potassium notamment dans l'Yonne.
Fréquence		

Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.

LE CYCLE VÉGÉTATIF

■ LE DÉBOURREMENT

Après un hiver particulièrement doux (le plus doux depuis le début du XX^e siècle), les températures de la première quinzaine de mars, au-delà des normales, ont favorisé une reprise précoce de la végétation. Sur le réseau de parcelles de référence du BIVB, les toutes premières pointes vertes ont été observées le 18 mars sur Chardonnay en zone précoce. Le maintien de la douceur a permis d'observer les premières pointes vertes sur Pinot à partir du 23 mars. A partir de cette date, un puissant anticyclone scandinave advecte de l'air froid mais sec sur la région, faisant



nettement chuter les températures. Le cycle végétatif s'en trouve ralenti. Mais les températures repartent à la hausse dans les premiers jours d'avril et dépassent les normales saisonnières à partir du 5 avril, favorisant un achèvement rapide du débourrement.

Les dates estimées du stade mi-débourrement (50 % de pointes vertes) place 2020 parmi les millésimes au démarrage les plus précoces. Il présente en moyenne une semaine d'avance par rapport à 2019 quel que soit le cépage.

■ LA FLORAISON

Le mois d'avril est particulièrement doux (+ 3.5 °C en moyenne par rapport à la normale), malgré les rafraîchissements survenus en milieu et fin de mois. Les tous premiers jours de mai sont relativement frais mais les températures dépassent rapidement les normales jusqu'en fin de première décade. La période des Saints de glace se traduit par une chute des températures, avec des gelées matinales, fort heureusement sans gros dégâts. A partir du 14 mai, les températures s'envolent et les toutes premières fleurs sont observées en secteurs précoces. Elles se maintiennent bien au-delà des normales jusqu'au 23,

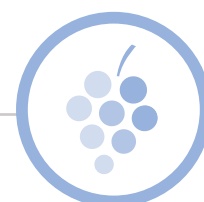


favorisant une évolution rapide de la floraison sur les secteurs et cépages précoces. Un nouveau rafraîchissement survient du 23 au 24 mai, mais, de nouveau, les températures repartent à la hausse, permettant l'achèvement de la floraison dans les secteurs moins précoces.

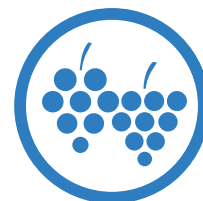
Les dates estimées du stade mi-floraison (50 % de fleurs ouvertes) placent 2020 parmi le trio de tête des millésimes précoces. Il présente en moyenne trois semaines d'avance par rapport à 2019, quel que soient le secteur et le cépage.

■ LA VÉRAISON

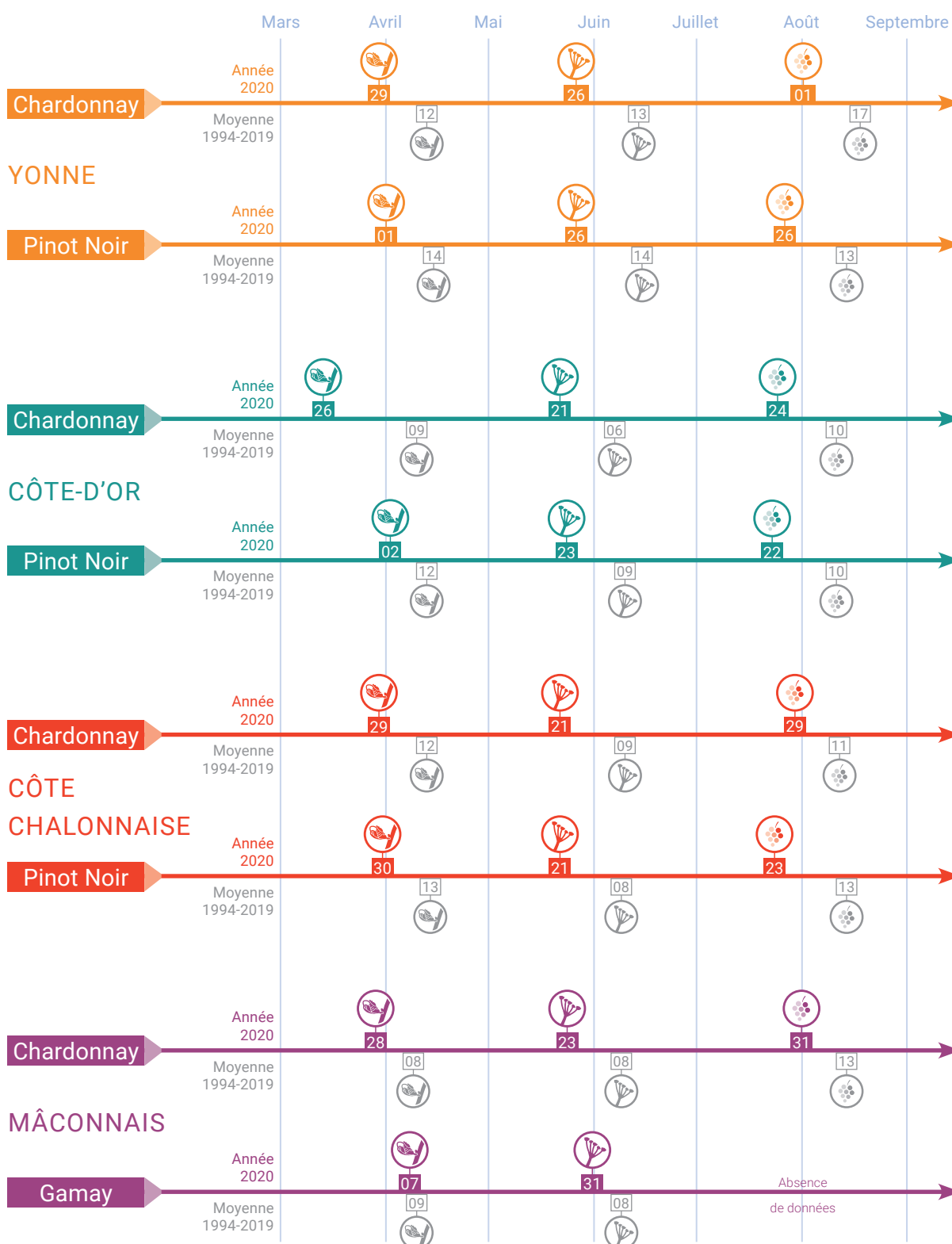
Les toutes premières baies vérées sont observées dans les premiers jours de juillet. Le stade mi-véraison est atteint au plus tôt le 22 juillet sur Pinot Noir en Côte-d'Or et au plus tard le 1^{er} août sur Chardonnay dans l'Yonne. Cette différence est entre autres imputable aux conditions météorologiques et



plus particulièrement au manque récurrent de précipitations. La véraison peine à s'achever avec l'arrivée de l'épisode caniculaire et il faut attendre la mi-août pour que la majorité des parcelles soient entièrement vérées.



STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB

LA MATURITÉ

Le suivi de maturité réalisé par le BIVB repose sur plusieurs sources :

- ▶ **Réseau de parcelles de référence** : 39 parcelles (35 du réseau de référence du BIVB + 4 du Réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.
- ▶ **Réseaux de parcelles des ODG** : plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également leurs

données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**. Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet sous forme d'un **BIVB Infos maturité Yonne**.

- ▶ **Réseau Crémant** : plus d'une centaine de parcelles (réseau UPECB, Chambre d'agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements.

Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.

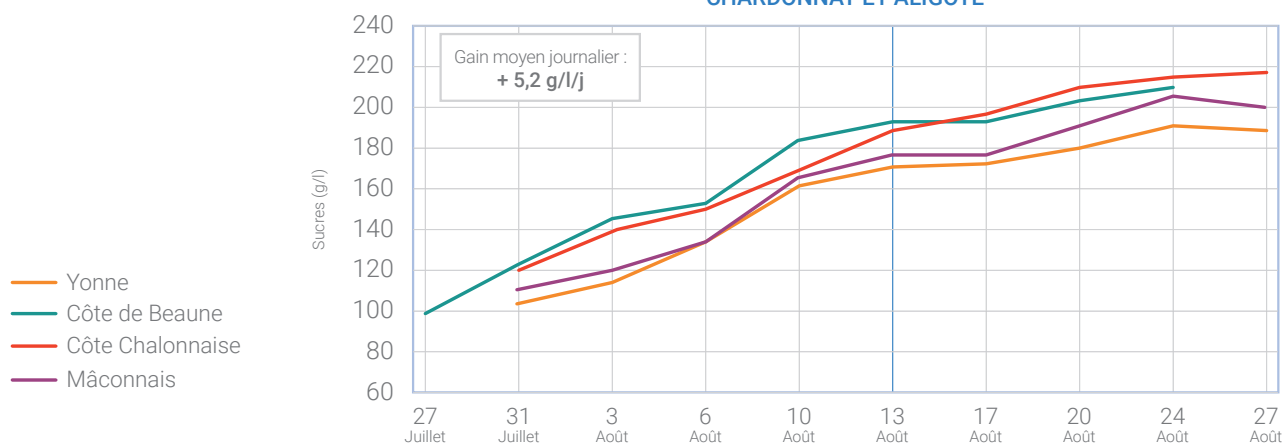




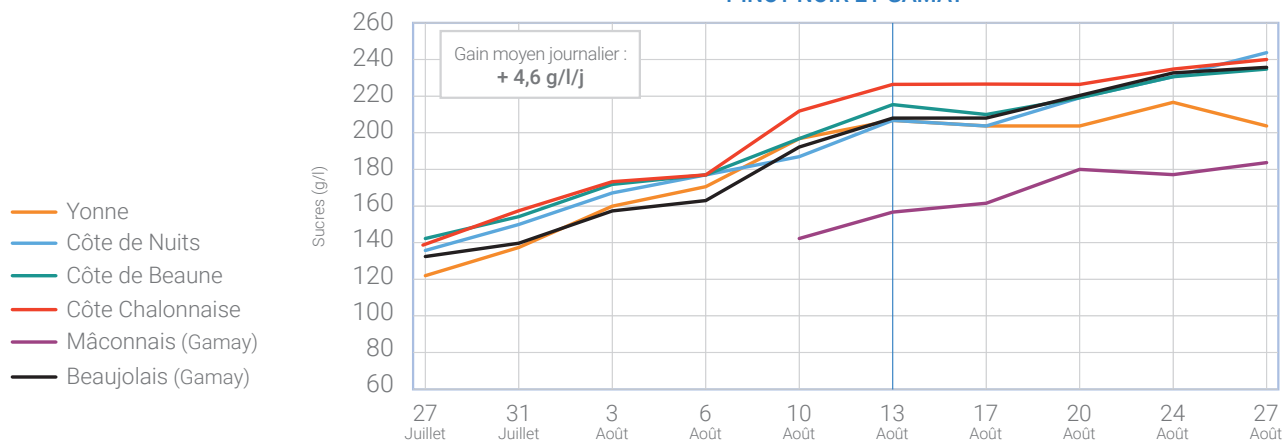
TENEURS EN SUCRES

Les teneurs en sucres évoluent rapidement jusqu'au 13 août à la faveur des températures élevées qui sévissent alors. L'évolution est plus rapide sur les cépages blancs, plus en retard que les noirs. Mais le manque de précipitations se fait ressentir et, en fonction de la situation des parcelles (stress hydrique plus ou moins marqué), on observe un ralentissement du rythme sur la deuxième quinzaine d'août. Néanmoins, les teneurs finales sont d'un très bon niveau, voire parfois trop, en raison de phénomènes de concentration.

CHARDONNAY ET ALIGOTÉ



PINOT NOIR ET GAMAY

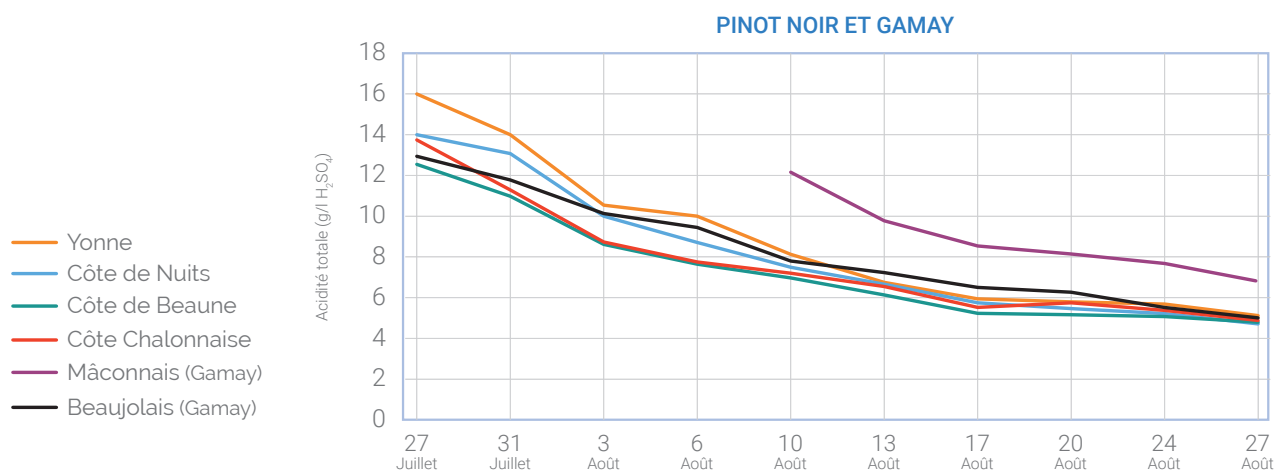
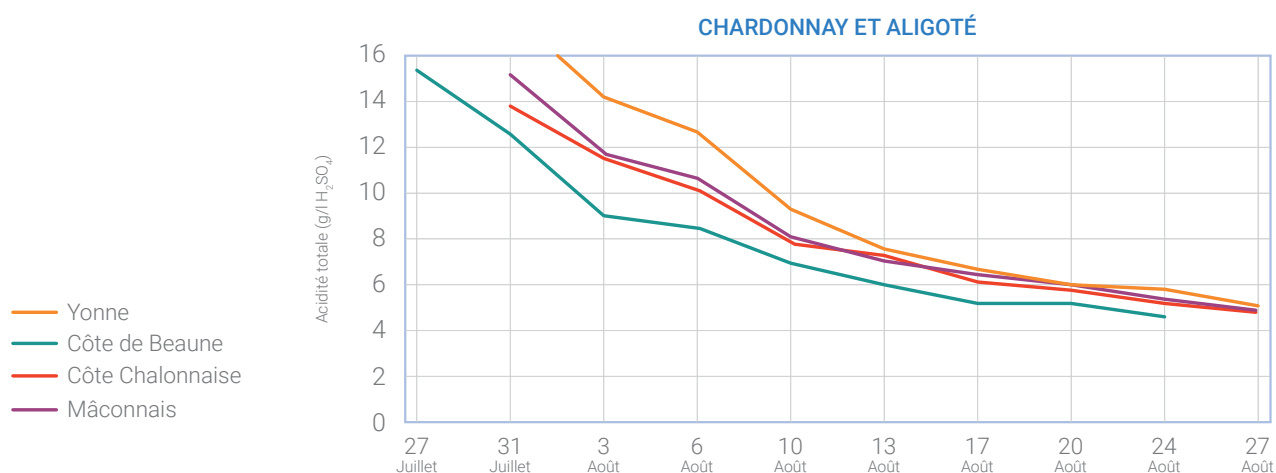


Source : Observatoire du Millésime BIVB

LA MATURITÉ

■ ACIDITÉ TOTALE

Les acidités totales chutent rapidement au cours de la première quinzaine d'août à la faveur des températures caniculaires. L'évolution ralentit ensuite pour se stabiliser aux environs de 5 g/l H_2SO_4 . Le bon maintien des valeurs d'acidité totale est dû à des teneurs importantes en acide tartrique, permettant également de conserver les pH à un bon niveau.

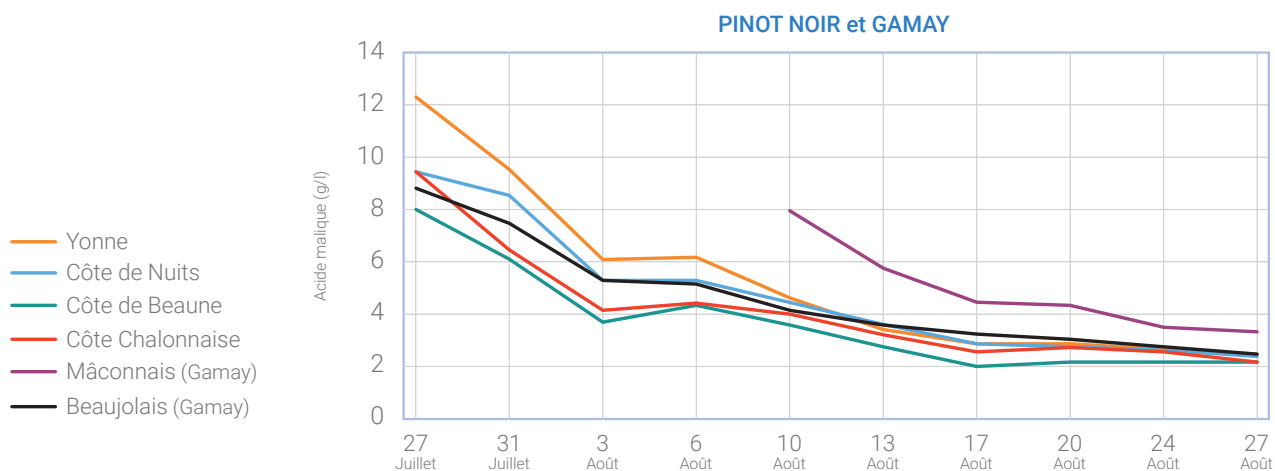
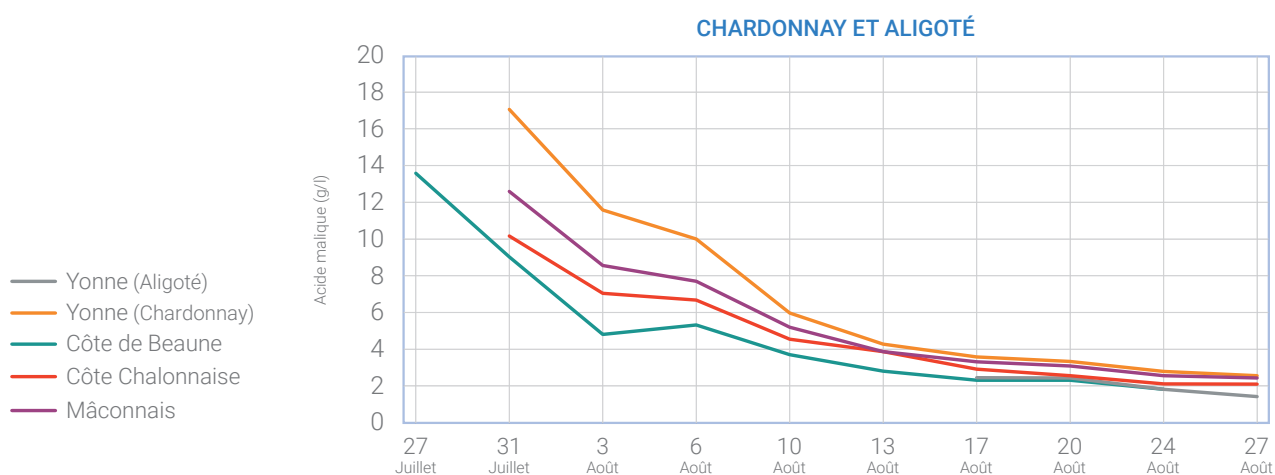


Source : Observatoire du Millésime BIVB



■ ACIDE MALIQUE

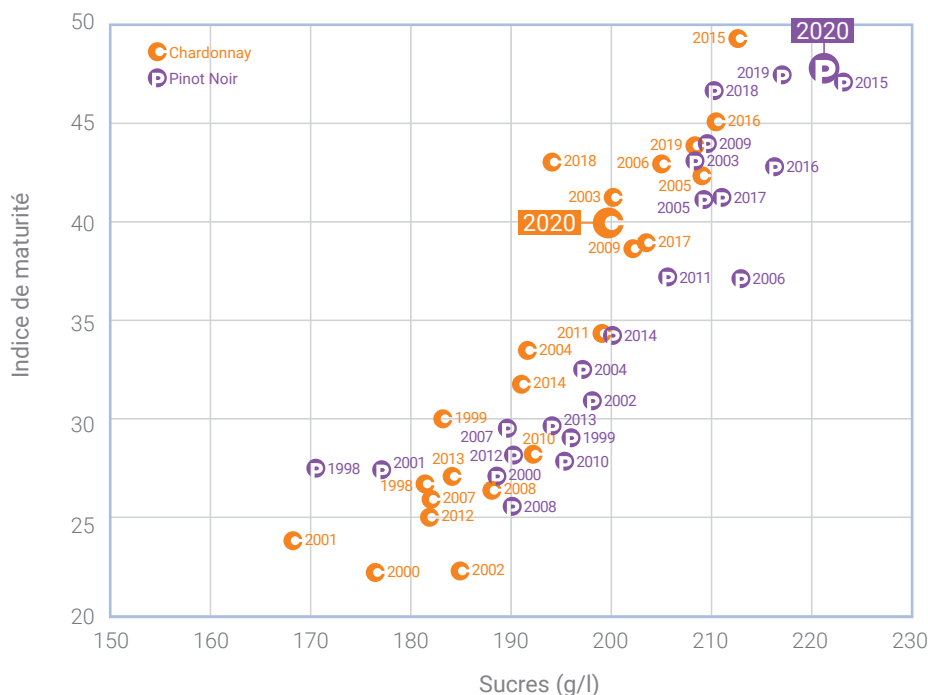
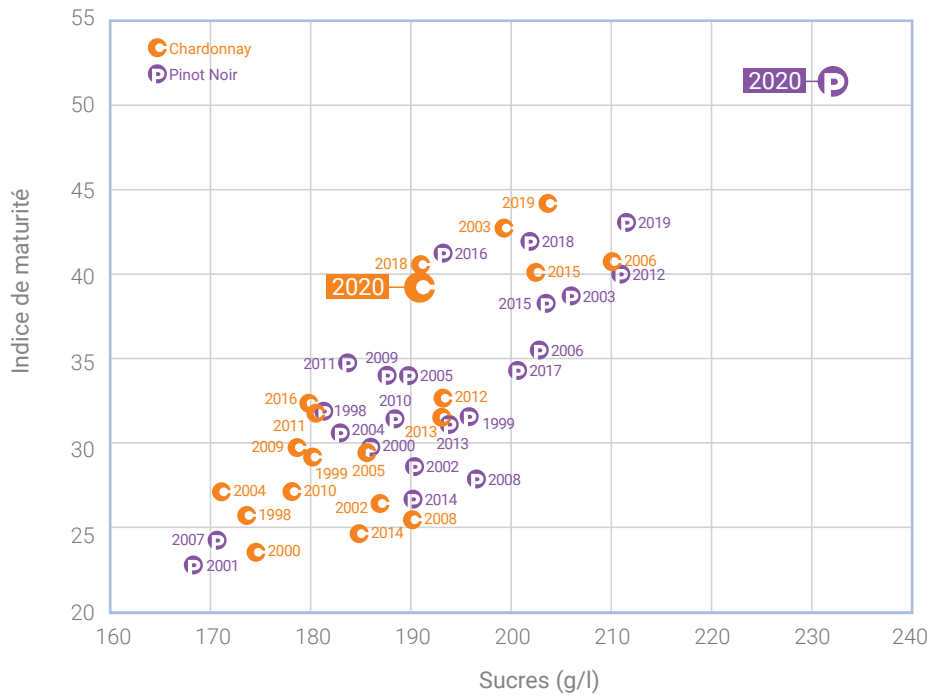
À l'image de l'acidité totale, les teneurs en acide malique diminuent fortement au cours de la première quinzaine du mois d'août pour se stabiliser par la suite. Les teneurs atteintes à l'approche de la récolte sont très souvent voisines de 2 g/l, voire en deçà.



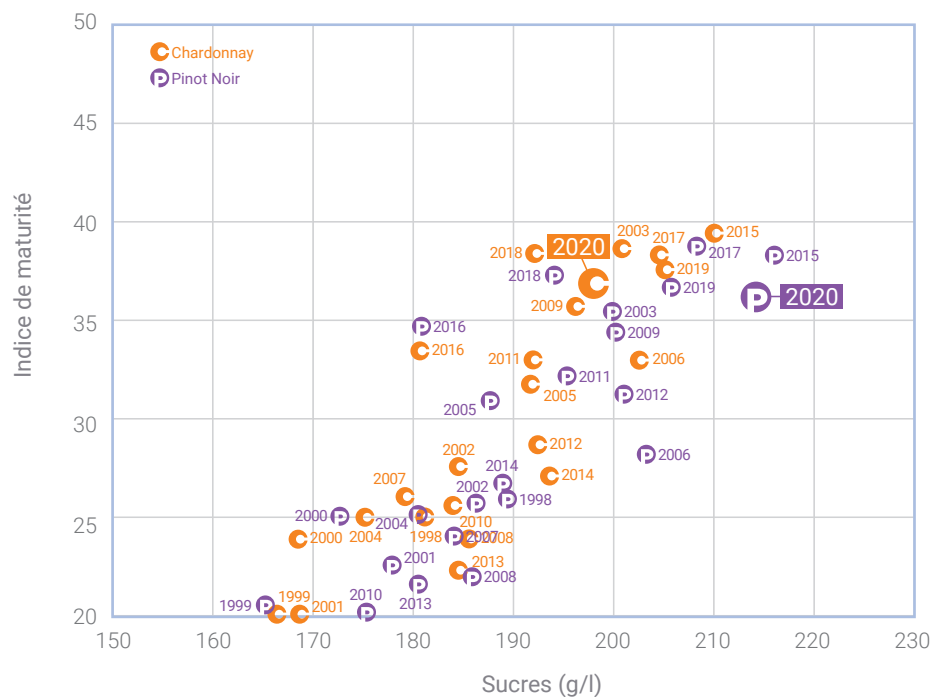
Source : Observatoire du Millésime BIVB

LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE

Remarque : ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département

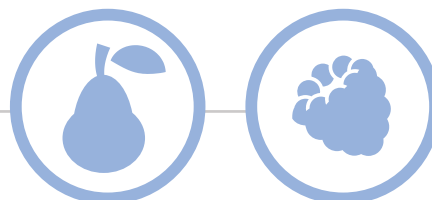


Source : Observatoire du Millésime BIVB



Saône-et-Loire

Comme en Côte-d'Or, le Pinot Noir fait partie du trio de tête des millésimes à forte maturité et le Chardonnay est en retrait, tout en présentant une bonne maturité.



DÉGUSTATION DES BAIES

Chardonnay :

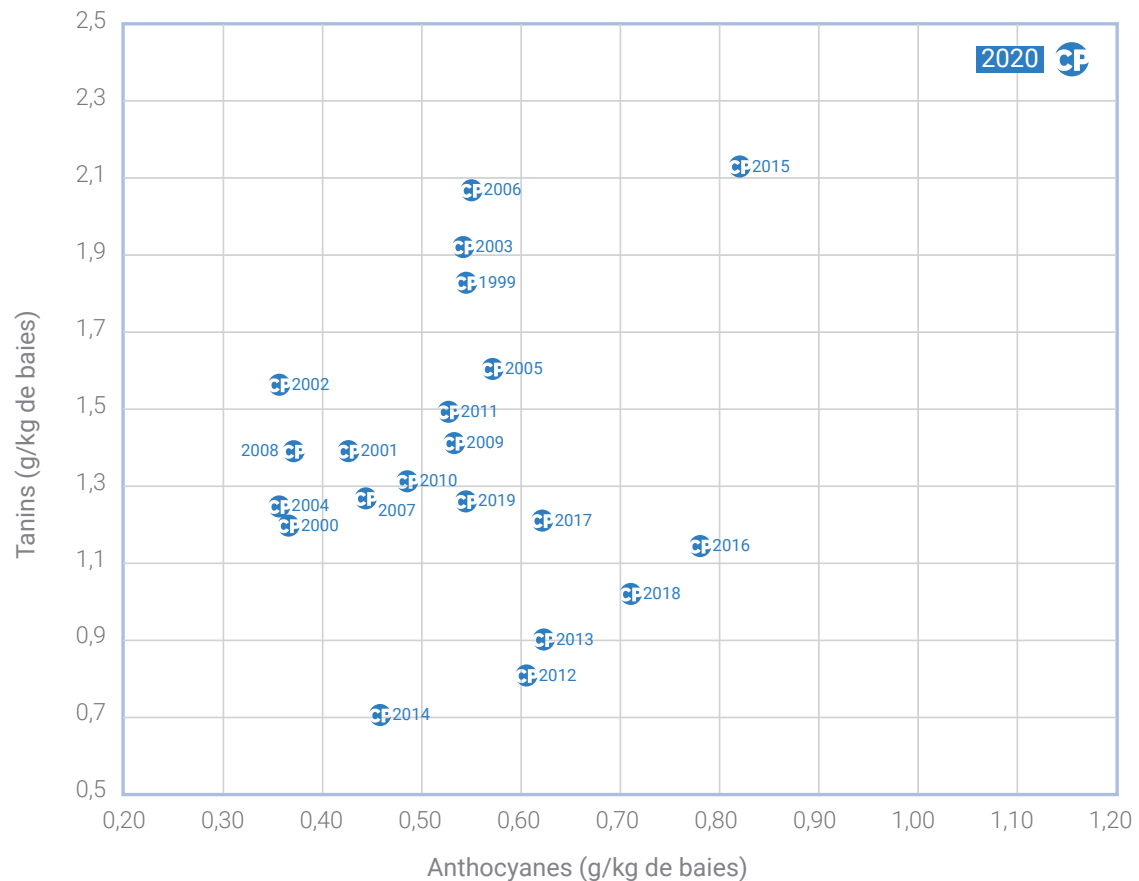
Dès les premières dégustations de baies, de gros écarts de maturité sont perçus entre les baies d'un même prélèvement, même sur les parcelles les plus avancées en maturité. Si au fur et à mesure de l'évolution de la maturité ces écarts se réduisent, la présence de baies plus vertes persiste jusqu'à l'approche de la récolte.

L'acidité est bien présente lors des premières dégustations, mais les sucres arrivent rapidement à l'enrober pour atteindre un bel équilibre, avec des arômes variétaux bien présents.

Pinot Noir :

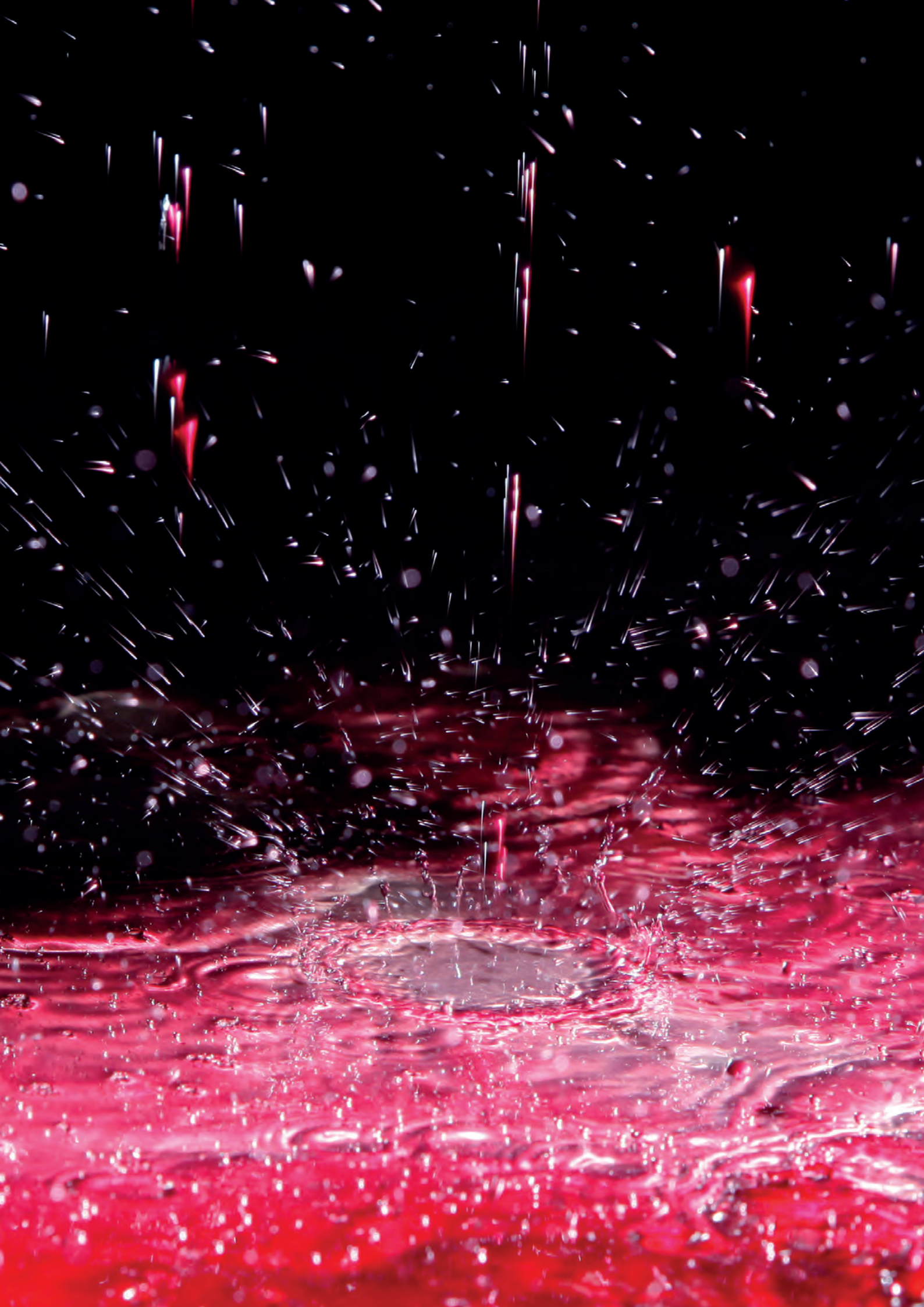
Bien que plus avancées en maturité que le Chardonnay, une partie des baies de Pinot Noir restent fermes jusqu'à l'approche de la récolte. L'équilibre sucres / acidité est atteint peu après la mi-août pour les parcelles les plus avancées et les arômes variétaux s'expriment pleinement quelques jours plus tard. Néanmoins, des baies flétries sont présentes dès le 13 août, présentant des caractères « pruneau », d'abord sur le fruit frais puis évoluant vers le confit au fil du temps. Les pellicules se sont affinées au cours du temps mais leur dilacération ne sera pas optimale jusqu'à la fin des prélèvements. Les tanins, d'abord râches, vont peu à peu devenir soyeux.

LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES COMPOSÉS PHÉNOLIQUES



Les premières analyses indiquent une similitude avec le millésime 2015. Si les teneurs en tanins restent voisines, les anthocyanes poursuivent leur accumulation dans les

pellicules et leurs teneurs dépassent largement celles mesurées en 2015, démontrant l'impact d'un stress hydrique modéré.



CONCLUSION



Après un hiver particulièrement doux, le plus doux depuis le début du XX^e siècle, les températures clémentes de début mars favorisent une reprise précoce de la végétation et **les toutes premières pointes vertes sont observées dès le 18 mars**. Mais quelques jours plus tard, une masse d'air froid et sec en provenance de Scandinavie déferle sur la Bourgogne et ralentit l'évolution du cycle végétatif. Cet épisode n'est finalement que de courte durée, les températures repartant à la hausse dans les premiers jours du mois d'avril, permettant un achèvement rapide du débourrement.

Si avril est particulièrement doux, les premiers jours de mai sont plus frais, avec des gelées matinales, fort heureusement sans gros dégâts. Les températures s'envolent à partir du 14 mai, permettant le démarrage de la floraison et une évolution rapide de celle-ci. À ce stade, **2020 se place dans le trio de tête des millésimes précoces, avec 2007 et 2011**.

Si juin est relativement conforme aux normales, juillet est légèrement excédentaire et les toutes premières baies vérees sont observées dans les premiers jours du mois. Néanmoins, **le stade mi-véraison ne sera atteint qu'entre le 22 juillet au plus tôt et le 1^{er} août au plus tard**. En effet, depuis la reprise du cycle végétatif, un manque récurrent de précipitations persiste au fil des mois et particulièrement en juillet. La véraison peine à s'achever avec l'arrivée de l'épisode caniculaire en août et il faut attendre la mi-août pour que la majorité des parcelles soient entièrement vérees.

Ces conditions météorologiques extrêmes entraînent des phénomènes d'échaudage dans un premier temps. Mais, rapidement, avec la canicule, des jaunissements de feuillage et des défoliations

commencent à apparaître, puis des phénomènes de flétrissement, notamment sur Pinot Noir.

Les contrôles de maturité, débutés fin juillet, montrent une nette avance des cépages noirs sur les cépages blancs, qui va se maintenir jusqu'à la récolte. **La maturation évolue globalement rapidement jusqu'au 13 août**. Néanmoins, tous les secteurs ou cépages n'évoluent pas au même rythme, en fonction des précipitations reçues, essentiellement sous forme orageuses, et de l'état physiologique des parcelles. Les températures élevées laissent craindre un manque d'acidité mais **le potentiel acide des raisins se maintient grâce à des teneurs en acide tartrique élevées**.

Du point de vue sanitaire, la campagne peut être qualifiée de « calme », hormis la dynamique tardive de l'oïdium, de fin juin / début juillet jusqu'à la récolte. La situation a été globalement bien maîtrisée et l'intensité des dégâts sur grappes est en moyenne modérée.

Le déficit chronique de précipitations a engendré des carences en potassium, parfois marquées, gênant parfois l'évolution de la maturité.

Les premières vendanges de parcelles destinées à l'élaboration de Crémant débutent dans la semaine du 10 août, suivies de près par les premières parcelles de vins tranquilles, principalement sur cépages noirs. Les vendanges vont se prolonger sur le mois de septembre grâce aux bonnes conditions météorologiques qui persistent. Celles-ci permettront aux parcelles les plus tardives d'aboutir à une bonne maturité mais entraîneront parfois des phénomènes de surmaturité.

Ce millésime 2020 sera à garder en mémoire car, dans le contexte de changement climatique, il pourrait être représentatif des millésimes à venir.

SITUATION ÉCONOMIQUE



Les vins de Bourgogne résistent aux aléas de la pandémie

En 2020, les perspectives d'évolution des marchés du vin sont soumises aux multiples mesures prises pour prévenir la propagation de la Covid-19 autour de la planète. La Bourgogne, dont les exportations représentent près de 50 % de la commercialisation, connaît ainsi des baisses et des hausses de ses volumes de vente, en France et à l'export, selon les durées et la géographie des décisions de confinement ou de mesures restrictives.

Sur les 5 premiers mois de la campagne 2020-2021, **les sorties de propriété (hors récolte) sont en hausse** de 3,6 % par rapport à la moyenne des 5 premiers

mois des 5 dernières campagnes. Les transactions en Bourgogne, sur les 5 premiers mois de la campagne 2020-2021 (août à décembre 2020), montrent toujours une bonne activité : + 19 %, dû à une récolte 2020 qui semble plus généreuse.

Les exportations de vins de Bourgogne sur les 11 premiers mois de l'année 2020 sont désormais supérieures à celles constatées sur la même période en 2019 en volume (+ 0,5 %), confirmant la bonne tendance déjà observée en octobre 2020. Le chiffre d'affaires se rapproche lui aussi du niveau (record) de 2019. **En France, les vins de Bourgogne font plus que maintenir leur position** sur les circuits modernes : + 4,7% en volume et 5,7% en valeur sur les 11 premiers mois de 2020. En vins blancs, la croissance du vignoble (+ 6,3 % en volume) est soutenue par tous les groupes d'AOC, avec des gains notables en Bourgogne Aligoté, Bourgogne Chardonnay, Chablis, St-Véran, St-Bris, ou Montagny. En vins rouges (+ 1,7 %), si les ventes de Coteaux Bourguignons baissent encore (- 6 %), celles du Bourgogne Pinot Noir (+ 4 %), du Bourgogne Hautes Côtes de Nuits (+ 12 %), des Régionales Macon (+ 5 %) et des Villages de la Côte de Beaune (+ 10 %) se développent.

À ce contexte économique incertain s'ajoute une amplification de la modification de l'équilibre des circuits de distribution français et étrangers. La distribution en ligne (e-commerce), jusqu'ici annexe, bat tous les records de croissance dans le monde et remet en question les projets de développement des schémas d'importation et de la distribution dans les pays. **La restauration, très impactée par les mesures sanitaires,** doit se réinventer pour préserver son modèle économique. **Les cavistes et les ventes au vignoble cherchent un équilibre,** entre vente en boutique et vente en ligne.



Source : Pôle Marché et Développement du BIVB

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB
CITVB

6 rue du 16^e chasseurs - 21200 Beaune

Tél. 03 80 26 23 74

technique@bivb.com

Site extranet :

<https://extranet.bivb.com>



BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne